



Doc. 15187

25 novembre 2020

Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Grèce

Communication

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire



Sommaire	Page
1. Liste et curriculums vitæ des candidats présentés par le Gouvernement de la Grèce	3
Annexe 1 – Ioannis KTISTAKIS	6
Annexe 2 – Photini PAZARTZIS	11
Annexe 3 – Michail PIKRAMENOS	17

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Grèce

Lettre de M. Vassilis Vikas, Chargé d'Affaires a.i., Représentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire, en date du 31 juillet 2020.

[...]

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-après, les noms des trois candidats nommés par le Gouvernement hellénique, en vue de l'élection par l'Assemblée parlementaire du nouveau juge à la Cour européenne des droits de l'homme, au titre de la Grèce.

Les noms des trois candidats sont les suivants, par ordre alphabétique:

- M. Ioannis Ktistakis
- M^{me} Photini Pazartzis
- M. Michail Pikramenos

Vous trouverez, ci-joint, les curricula vitae des trois candidats, selon le modèle adopté par l'Assemblée parlementaire, ainsi qu'une description détaillée de la procédure suivie pour la désignation des candidats.

[...]

Informations relatives à la procédure nationale de sélection pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

La procédure de nomination des candidats a été basée sur la pratique suivie lors de la précédente sélection de candidats pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Grèce (2010), qui a fait l'objet d'améliorations importantes.

Le ministère des Affaires étrangères a élaboré un «appel public à manifestation d'intérêt» permettant de soumettre les demandes d'inclusion sur la liste des candidats, qui a été signé par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Justice le 31 octobre 2019. La date limite pour le dépôt des candidatures était fixée au 6 décembre 2019.

L'appel public à manifestation d'intérêt a été publié le 1er novembre 2019 sur le site internet du ministère des Affaires étrangères. Ont également été mis en ligne le Modèle de curriculum vitae (en anglais et en français), ainsi que des liens vers les résolutions et les recommandations pertinentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, les Lignes directrices du Comité des Ministres concernant la sélection des candidats pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme, les résolutions du Comité des Ministres sur le statut et les conditions de service des juges de la Cour européenne des droits de l'homme et sur la création d'un Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

Pour assurer la diffusion la plus large possible de l'appel à candidatures, une annonce correspondante est parue dans deux journaux nationaux à grand tirage et a été adressée par courrier par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Justice aux Présidents des trois cours suprêmes, au président de la réunion plénière des associations du barreau du pays ainsi qu'aux recteurs des universités ayant des facultés de droit.

L'appel public évoqué ci-dessus contenait une fiche de poste détaillée, axée sur les exigences énoncées par la Convention européenne des droits de l'homme et mentionnant les résolutions et les recommandations pertinentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en particulier la Résolution 1646 (2009), ainsi que la Résolution CM/Res(2010)26 du Comité des Ministres sur la création d'un Panel consultatif d'experts.

L'appel public à candidatures indiquait également les points suivants:

- les candidats doivent avoir une expérience avérée dans le domaine des droits de l'homme et posséder une excellente connaissance active de l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe et une connaissance passive de l'autre;
- pour établir la liste des candidats, il convient de tenir compte des critères établis dans les résolutions et les recommandations correspondantes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en particulier la Résolution 1646 (2009), tout en veillant à la représentation équilibrée des hommes et des femmes à la Cour.

De plus, l'appel public précisait la procédure d'évaluation des candidatures, qui était la même que celle suivie en 2010, comportant, à savoir, deux phases: (a) la création d'une commission de sélection ad hoc, composée du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, du Secrétaire général du ministère de la Justice et du président du Conseil juridique de l'État (l'agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme), chargée d'examiner et d'évaluer les candidatures et de formuler les recommandations pertinentes au ministre des Affaires étrangères et au ministre de la Justice, et (b) l'adoption de la liste définitive des candidats par les ministres susmentionnés.

Deux innovations importantes ont été introduites dans la procédure nationale de sélection.

Tout d'abord, il a été décidé que la commission de sélection organiserait des entretiens avec les candidats possédant les qualifications requises, en vue de mieux évaluer les candidatures respectives.

De plus, compte tenu des bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe, la composition de la commission de sélection a été élargie pour y inclure le président du Conseil d'État (Cour suprême administrative), en tant que président de la commission, ainsi que l'ancien juge de la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Grèce.

À cet effet, une Décision ministérielle commune a été publiée au Journal officiel du 20 décembre 2019. Selon la décision précitée, la commission de sélection, chargée d'examiner et d'évaluer les candidatures, se composait comme suit: (1) Mme Aikaterini Sakellariopoulou, présidente du Conseil d'État, en tant que présidente, (2) M. Ioannis-Konstantinos Chalkias, président du Conseil juridique de l'État, (3) M. Themistoklis Demiris, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, (4) M. Panos Alexandris, Secrétaire général du ministère de la Justice et (5) M. Christos Rozakis, professeur émérite de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, ancien juge et vice-président de la Cour européenne des droits de l'homme.

La Décision ministérielle commune a en outre prévu que la commission sélectionnera, parmi les candidats, ceux qui seront convoqués à un entretien, puis évaluera les candidatures afin d'établir une liste pouvant compter jusqu'à six candidats. Cette liste sera examinée par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Justice, en vue d'établir la liste de trois candidats à soumettre à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ultérieurement, la présidente du Conseil d'État a informé les autorités compétentes qu'elle ne pouvait pas exercer ses fonctions à la présidence de la commission de sélection. Mme Sakellariopoulou a plus tard été élue par le Parlement en tant que première Présidente de la République hellénique.

En vertu d'une Décision ministérielle commune datée du 21 janvier 2020 et publiée au Journal officiel, M. Ioannis Sarmas, président de la Cour des comptes, a été nommé président de la commission de sélection.

Au total, le 6 décembre 2019, la Direction D03 du ministère des Affaires étrangères compétente pour l'OSCE et le Conseil de l'Europe avait reçu quatorze candidatures. Deux candidats ont ensuite retiré leurs candidatures (l'un avant la première réunion de la commission et le deuxième avant les entretiens). Le nombre final de candidatures était donc de douze.

Lors de sa première réunion, le 27 janvier 2020, la commission a examiné les candidatures, alors au nombre de treize, et a vérifié qu'elles respectaient les conditions requises. La commission a dès lors décidé de convier l'ensemble des candidats à un entretien le 18 février 2020. La commission a également convenu que son rôle était strictement consultatif, visant à recommander une liste de candidats aux ministres concernés, qui prendraient la décision définitive.

Avant la deuxième réunion de la commission, un autre candidat a annoncé qu'il retirait sa candidature. Les 12 candidats restants ont été convoqués et ils ont tous participé aux entretiens devant la commission, qui se sont déroulés le 18 février 2020, dans le bâtiment de la Cour des comptes.

Le même jour et avant les entretiens, les membres de la commission ont décidé, lors de leur deuxième réunion, d'interroger les candidats sur les points suivants: leur connaissance active et/ou passive des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français), le rôle du Conseil de l'Europe dans la construction de l'ordre juridique international et européen, une description de leurs qualifications personnelles et professionnelles et leur avantage comparatif en tant que juge de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que trois questions relatives à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Chaque entretien a duré environ 30 minutes, et les candidats ont été invités à répondre à une question dans l'une des langues officielles, et à lire et résumer un texte, portant sur la jurisprudence de la Cour, dans l'autre. Les entretiens ont été fixés à des heures précises afin de protéger la vie privée des candidats.

Lors de sa troisième réunion, et après un examen minutieux des curricula vitae des candidats ainsi que de leur performance aux entretiens, la commission a retenu quatre candidats, dont elle a transmis les noms au ministre des Affaires étrangères et au ministre de la Justice, qui ont choisi trois d'entre eux afin de les soumettre pour avis au Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

Annexe 1 – Ioannis KTISTAKIS

CURRICULUM VITAE¹

I. État civil

Nom, prénom: Ktistakis, Ioannis

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 3 janvier 1971, Athènes, Grèce

Nationalité: hellénique

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- Maîtrise en droit de l'Université Démocrite de Thrace, Komotini (Grèce) (1993)
- DEA de Sciences Politiques, Institut des Sciences Politiques, Université Robert Schuman, Strasbourg (France) (1995)
- Master en théorie du droit, Académie européenne de théorie du droit, Katholieke Universiteit Brussels & Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles (Belgique) (1996). Bourse de l'Académie européenne de théorie du droit
- Docteur en droit, Université d'Athènes (Grèce) (2003) («La liberté de religion et la Convention européenne des droits de l'homme»)
- Recherche menée dans le cadre du programme post-universitaire, Université Démocrite de Thrace, Komotini (Grèce) (2006) («Les ONG devant les juridictions internationales»). Bourse de la Fondation des Bourses d'État de la République hellénique

III. Activités professionnelles pertinentes

- **Professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université Démocrite de Thrace, Komotini (Grèce)**
- **Membre suppléant de la *Commission de Venise* («Commission européenne pour la démocratie par le droit») du Conseil de l'Europe (2019-)**
- **Membre du Barreau d'Athènes, avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État helléniques**

À ce titre, il a défendu devant la *Cour européenne des droits de l'homme* les 55 requêtes individuelles suivantes (la date de l'arrêt pertinent entre parenthèses): Anagnostopoulos et autres (7.11.2000), Karahalios (11.12.2003), Belaousof et autres (27.5.2004), Theodoropoulos et autres (15.7.2004), Makaratzis (20.12.2004), Stamatios Karagiannis (10.2.2005), Karobeis (10.2.2005), Selianitis (10.2.2005), Theodoros Anagnostopoulos (10.2.2005), Charalambos Katsaros (10.2.2005), Vlasopoulos et autres (10.2.2005), Oikonomidis (17.2.2005), Plastarias (21.4.2005), Kollias (21.4.2005), Koufogiannis (21.4.2005), Kabetsis (21.4.2005), Tsamou (21.4.2005), Stamos et autres (19.5.2005), Makedonopoulos (19.5.2005), Moisidis (19.5.2005), Nikolopoulos (2.6.2005), Nafpliotis (2.6.2005), Aggelopoulos (9.6.2005), Fraggalexi (9.6.2005), Charalambos Karagiannis (9.6.2005), Kaskaniotis et autres (9.6.2005), Ioannidis (4.8.2005), Vozinos (4.8.2005), Gavalas (4.8.2005), Spyropoulos (4.8.2005), Tsaras (4.8.2005), Renieri et autres (8.12.2005), Gili et autres (8.12.2005), Giakoumeli et autres (8.12.2005), Georgopoulos et autres (8.12.2005), Chatzibyrros et autres (6.4.2006), Mantzila (4.5.2006), Athanasiou (1.6.2006), Tsiotras (1.6.2006), Sillaidis (30.11.2006), Diakoumakos (30.11.2006), Gousis (29.3.2007), Alvanos et autres (20.3.2008), Meidanis (22.5.2008), Fener Rum Patrikliği (Patriarcat Œcuménique) (8.7.2008), Typopoiitiria Thivas A.E. (11.12.2008), Panoussi (22.4.2010), Saidoun (28.10.2010), Fawsie (28.10.2010), Konstas (24.5.2011), Sitaropoulos et Giakoumopoulos (15.3.2012), Ninos (7.6.2018), Molla Sali (19.12.2018), Dimopoulos (2.4.2019) et Loupas (20.6.2019).

1. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

Il a aussi défendu devant le *Comité européen des Droits sociaux* la réclamation collective suivante: Fédération internationale des droits de l'homme c. Grèce (5.6.2013)

- Professeur associé à la Faculté de Sciences politiques et Relations internationales de l'Université du Bogazici (du Bosphore), Istanbul (Turquie) (2012-2015)
- Maître de conférences, École nationale hellénique de la magistrature (2000, 2001, 2004, 2013-2018)
- Membre suppléant de la Commission nationale hellénique des droits de l'homme (2004-2006)
- Membre du Bureau exécutif de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (UE) (2004-2006)
- Membre du Comité pour la promotion de l'égalité (2005-2006)
- Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de la non-discrimination (2005-2008)

Activités d'enseignement universitaire

– **Faculté de droit de l'Université Démocrate de Thrace, Komotini (Grèce):**

° *Protection internationale des droits de l'homme*: enseignement aux niveaux licence et master avec un accent particulier sur le système de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et de l'ONU.

° *Droit des réfugiés*: enseignement au niveau master.

° *Droit international public*: enseignement aux niveaux licence et master.

- Faculté de Sciences politiques et Relations internationales de l'Université du Bogazici (du Bosphore), Istanbul (Turquie) (2012-2015):

° Protection internationale des droits de l'homme, Droit international public et Organisations internationales (au niveau licence).

- Il a été invité à enseigner également aux institutions académiques suivantes dans le domaine des droits de l'homme:

° Faculté de droit de l'Université Georges Washington, Washington DC (États-Unis) (2016).

° Faculté de Sciences politiques et de l'Administration publique de l'Université d'Athènes (Grèce) (2007-2012).

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

En Europe

A/ Cour européenne des droits de l'homme

En sa qualité d'**avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation**, il a défendu 55 requêtes individuelles devant la *Cour européenne des droits de l'homme*, dont 3 devant la Grande Chambre: Makaratzis (20.12.2004), Sitaropoulos et Giakoumopoulos (15.3.2012) et Molla Sali (19.12.2018) (voir *supra*).

B/ Comité européen des droits sociaux

En sa qualité d'**avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation** et de **membre de la Ligue hellénique des droits de l'homme** (membre affilié de la Fédération internationale des droits de l'homme), il a défendu la réclamation collective suivante devant le Comité européen des droits sociaux: Fédération internationale des droits de l'homme c. Grèce (5.6.2013).

C/ Commission de Venise (Conseil de l'Europe)

Il a été nommé par la Grèce en tant que **membre suppléant de la Commission de Venise** («Commission européenne pour la démocratie par le droit») en septembre dernier. Il a participé à la 120^{ème} session plénière.

D/ École nationale de la magistrature d'Albanie, de la République fédérale de Yougoslavie et de la Bulgarie (Conseil de l'Europe)

Il a été invité en tant qu'expert du Conseil de l'Europe à participer à des séminaires sur la CEDH, les conditions de détention et les objecteurs de conscience, destinés à des juges de haut rang en Albanie (avril 2000), RFY (septembre 2001) et Bulgarie (décembre 2002).

E/ Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EU)

En tant que membre élu par le Bureau exécutif de l'EUMC (2004-2006), il a eu pour tâche de rédiger le projet de rapport annuel de l'EUMC ou de proposer des avis et recommandations aux questions posées à celui-ci par les institutions de l'Union européenne concernant le racisme et la xénophobie dans les États membres de l'UE.

F/ Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de la non-discrimination (EU)

En sa qualité d'expert juridique indépendant, il a soumis des rapports annuels sur la situation des droits de l'homme en Grèce (2005-2008).

En Grèce

A/ École nationale hellénique de la magistrature

Il a donné des cours réguliers sur la Convention européenne des droits de l'homme pendant quatre périodes de stage aux nouveaux procureurs et juges grecs des juridictions civiles et pénales (2013-2018). Avant cela, il a donné des conférences aux juges grecs de haut rang sur la CEDH, sous les auspices de l'École nationale de la magistrature (2000, 2001, 2004, 2015 et 2018). Il est l'éditeur du premier livre d'une série de publications lancée par l'École nationale de la magistrature: *L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur l'application du droit grec*, Athènes-Komotini, 2003 (en grec).

B/ Commission nationale des droits de l'homme

En tant que conseiller scientifique depuis la création de la Commission nationale hellénique des droits de l'homme, en 2000, jusqu'en 2003, puis, en tant que membre suppléant de ladite Commission (2004-2006), il a soumis de nombreux rapports relatifs à l'application des droits de l'homme, dont huit qui étaient relatifs à la Convention européenne des droits de l'homme et qui portaient sur la liberté de religion (1.3.2001, 19.10.2005), l'exécution par l'Administration des jugements rendus par les juridictions administratives nationales (4.7.2002), la ratification par la République hellénique des 12^{ème} et 13^{ème} Protocoles additionnels à la CEDH (respectivement, 28.2.2002 et 24.4.2002), les conditions de détention (12.12.2002), le «délai raisonnable» de la procédure pénale (29.5.2003) et l'aide juridictionnelle (30.10.2003).

C/ Comité pour la promotion de l'égalité

En tant que membre du Comité pour la promotion de l'égalité (2005-2006), l'un des organes grecs spécialisés pour la promotion du principe de l'égalité de traitement conformément aux directives 2000/43/CE sur l'égalité raciale et 2000/78/CE portant création d'un Cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, il a représenté le Comité à diverses occasions et a été nommé rapporteur pour l'examen des deux premières plaintes individuelles.

D/ Ligue hellénique des droits de l'homme

En tant que secrétaire général de la Ligue hellénique des droits de l'homme (2003-2007), à savoir la plus ancienne (1953) ONG grecque pour les droits de l'homme (membre affilié de la Fédération internationale des droits de l'homme), il a organisé plus de dix conférences, colloques et séminaires en Grèce, portant sur un vaste éventail de questions relatives aux droits de l'homme, avec un accent tout particulier sur les droits garantis par la Convention européenne des droits de l'homme.

E/ Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme

En sa qualité de conseiller juridique (1996-1999) de la Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme (ONG dotée d'un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et du Conseil économique et social des Nations Unies), il a organisé des colloques et séminaires en Grèce portant sur des questions relatives aux droits de l'homme, avec un accent tout particulier sur la Convention européenne des droits de l'homme. Il est l'auteur de deux ouvrages sur la CEDH publiés dans la série de publications de la Fondation (en grec): (i) *Examen de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme 1997-1998*, Athènes-Komotini, 1999 (coauteur: E. Kastanas) et (ii) *Liberté de religion et Convention européenne des droits de l'homme*, Athènes-Komotini, 2004.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université Démocrite de Thrace (v. supra)

b. Mandats électifs

Élu membre du Bureau exécutif de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (UE) (2004-2006).

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Aucune

VI. Autres activités

Participation à des conférences internationales et organes intergouvernementaux

- Octobre 2012 – Conférence sur la Dimension humaine (OSCE, Varsovie): orateur principal
- Septembre 2000 – Conférence européenne contre le racisme (Conseil de l'Europe, Strasbourg)
- Décembre 1998 – Conférence européenne pour la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (Conseil de l'Europe, Strasbourg)

Autres activités

- **Membre du Conseil d'administration de la section hellénique de l'*International Law Association* (2016-)**
- **Membre de la Société européenne pour le droit international**
- **Membre de la Ligue hellénique des droits de l'homme**

VII. Travaux et publications

Auteur, co-auteur, éditeur et coéditeur de 62 ouvrages, articles et rapports sur la Convention européenne des droits de l'homme et le droit international général, publiés en grec, en français et en anglais, y compris cinq monographies et six ouvrages collectifs. Parmi ces contributions, on mentionnera notamment les suivantes:

Monographies

Les Amis de la Cour – Amici Curiae devant les Juridictions internationales, Sakkoulas, Athènes, 2019 (en grec), préfacé par Panagiotis Pikrammenos, ancien Premier ministre grec et ancien Président de la juridiction administrative suprême.

Migrants et droit européen des droits de l'homme, Sakkoulas, Athènes, 2014 (en grec), préfacé par Nils Muižnieks, ancien Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Charia, tribunaux religieux et droit grec, Istos, 2013 (en français), préface de Christos Rozakis, ancien vice-président de la Cour européenne des droits de l'homme.

Liberté de religion et Convention européenne des droits de l'homme, Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme, Athènes-Komotini, 2004 (en grec), préfacé par Nicos Alivizatos, Professeur émérite de droit de l'Université d'Athènes, membre de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.

Articles

«Les droits de l'homme, le juge constitutionnel grec et la crise économique», dans *Le contentieux des droits et libertés fondamentaux à l'épreuve de l'économie de marché*, La Revue des Droits de l'homme, 2017/11 (en français) (<<https://journals.openedition.org/revdh/>>).

«Chercher à migrer en Europe: un contrôle aux frontières conforme à la Convention européenne des droits de l'homme» dans *En recherche de stabilité et de développement partagé dans les migrations euro-méditerranéennes*, éditions Epos-Arachne, Rome, 2017, pp. 139-151 (en anglais).

«La protection du forum internum en vertu de l'article 9 de la CEDH» dans *La Convention européenne des droits de l'homme, un instrument vivant. Mélanges en l'honneur de Christos L. Rozakis*, Bruylant, Bruxelles, 2011, pp. 285-303 (en anglais).

Publication du Conseil de l'Europe

La protection des migrants au titre de la Convention européenne des droits de l'homme, Strasbourg, 2013 (Manuel à l'usage des juristes, en anglais et en français).

Publication de l'École nationale hellénique de la magistrature

L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur l'application du droit grec, Athènes-Komotini, 2003 (éditeur et auteur – en grec), préfacé par Evangelos Kroustalakis, ancien Directeur de l'École nationale et ancien Procureur près la Cour de cassation.

Publication du Barreau d'Athènes

La protection des droits de l'homme en Europe sur la base de la jurisprudence de la Cour de Strasbourg, Athènes, 2006 (co-auteurs: S. Matthias, L. Stavriti et K. Stefanaki – en grec), préfacé par Dimitris Paxinos, ancien Président du Barreau d'Athènes.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
– grec	X			X			X		
b. Langues officielles:									
– anglais	X			X			X		
– français	X			X			X		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je le confirme.

Annexe 2 – Photini PAZARTZIS

CURRICULUM VITAE²

I. État civil

Nom, prénom: Pazartzis, Photini

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: 28 juin 1959, Athènes, Grèce

Nationalité: hellénique

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1981 – Maîtrise, Faculté de droit (Section droit public), Université nationale & capodistrienne d'Athènes
- 1983 – Diplôme d'études approfondies (DEA) en droit international, Université Paris-II Panthéon-Assas
- 1990 – Doctorat d'État en droit, Université Paris-II Panthéon-Assas (sujet: *Les engagements en matière de règlement pacifique des différends entre États*, Prix Paul Guggenheim, 1992)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

En juin 2014, j'ai été élue membre du Comité des droits de l'homme par la Conférence des Etats parties du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (adopté en 1966). J'ai été réélue en 2018 pour un deuxième mandat. Le Comité des droits de l'homme est l'organe quasi-juridictionnel chargé de la surveillance de l'application des dispositions du Pacte par les Etats parties. Au cours de mon mandat, j'ai participé à l'examen de nombreuses communications (plaintes) individuelles concernant des violations alléguées de droits reconnus par le Pacte. En tant que rapporteure pour un nombre de communications individuelles, j'ai eu l'occasion de participer à l'élaboration de la jurisprudence du Comité sur des aspects juridiques divers des droits de l'homme. En qualité de rapporteure chargée du suivi des constatations du Comité, j'ai participé plus activement au suivi de la mise en œuvre par les Etats des décisions (constatations) du Comité. Par ailleurs, j'ai siégé comme présidente du groupe de travail chargé de réviser le règlement intérieur du Comité, y compris la procédure concernant les plaintes individuelles.

- **Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2015-présent**
- **Vice-présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2019-présent**
- Rapporteure spéciale chargée du suivi des constatations du Comité des droits de l'homme, 2017-2018
- Chaire du groupe de travail sur le règlement intérieur du Comité, 2016-2018

b. Description des activités juridiques non judiciaires

En tant que professeure de droit international public, mes domaines d'expertise, d'enseignement et de recherche couvrent un ensemble de domaines de droit international public, y compris le droit international des droits de l'homme, droits des minorités, droit international pénal, réparations, droit des traités, droit de la responsabilité internationale, règlement des différends internationaux, droit de la mer.

- **Professeure, Droit international public, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, depuis 2015**
- **Directrice du Centre de droit international, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, depuis 2015, www.athenspil.law.uoa.gr**
- **Directrice du Département d'études internationales, Faculté de droit, depuis 2019**
- **Directrice, Master II de droit international et européen, Faculté de droit, 2019-2020, 2020-2021**

2. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

- **Présidente, Société européenne pour le droit international (depuis septembre 2019)**, membre du Comité exécutif depuis 2015, Vice-Présidente, 2017-2019
- Visiting Fellow, Lauterpacht Centre for International Law et Wolfson College, Université de Cambridge, 2017-2018
- Professeure invitée, Académie de droit international de La Haye, juillet 2018, cours spécial: *La réparation dans le contentieux international*
- Professeure invitée, Université Paris-II Panthéon-Assas, Master II: *Droits de l'homme et droit international humanitaire*, février 2019, cours: *La réparation des violations des droits de l'homme dans le contentieux international*
- Professeure invitée, Xiamen Academy of International Law, août 2015, cours: *Arbitration in International Law: Continuity or Revival*
- Professeure invitée, Université Paris-II Panthéon-Assas, Institut de Hautes Études Internationales, 2015; cours: *Statut étatique et juridictions internationales*
- Professeure associée, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, 2007-2015
- Membre, International Law Association – Comité sur les *Réparations des victimes de conflit armé*, 2008-2014
- Co-Chair, International Law Association – Groupe d'étude: The Content and Evolution of Rules of Interpretation, 2015 jusqu'à présent
- Présidente, Branche hellénique de l'International Law Association, 2002-2015
- Professeure invitée, Université Paris-II Panthéon-Assas, Institut de Hautes Études Internationales, 2004; cours: *La répression pénale des crimes internationaux*
- Professeure invitée, Université Paris-Sorbonne (Paris-I), 2003; cours: *Les tribunaux pénaux internationalisés*
- Directrice d'études (section française), Session de droit international public, Académie de droit international de La Haye, juillet 2003
- Professeure agrégée, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, 2000-2007
- Chargée de cours, Temple University School of Law-Athens Faculty of Law Joint Summer Program, 1999-2001
- Visiting Fellow, Lauterpacht Research Centre for International Law, Université de Cambridge, 1998
- Visiting Scholar, Wolfson College, Université de Cambridge, 1998
- Maître de conférences, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, 1993-2000
- Membre du comité de rédaction, *Revue hellénique de droit international*, 1991-1998

c. Description des activités professionnelles non juridiques

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

En qualité de praticien/conseil et d'académique, j'ai une expérience extensive en matière des droits de l'homme, y compris le droit international humanitaire et le droit international pénal.

a. Comité des droits de l'homme des Nations Unies (PIDCP)

- **Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2015-présent**
- **Vice-présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2019-présent**
- Rapporteuse spéciale chargée du suivi des constatations du Comité des droits de l'homme, 2017-2018
- Chaire du groupe de travail sur le règlement intérieur du Comité, 2016-2018

Au cours de mon mandat au Comité des droits de l'homme, j'ai participé à l'examen de la situation des droits de l'homme dans un nombre d'États, y compris des États membres du Conseil de l'Europe. J'ai ainsi acquis une expertise considérable sur l'évaluation de l'application dans des ordres juridiques internes, des

obligations internationales en matière de droits de l'homme, d'un point de vue universel, et comparatif. En qualité de rapporteure chargée du suivi des constatations du Comité, j'ai eu l'occasion de suivre de près la mise en œuvre par les États parties des décisions (constatations) du Comité, ainsi que de rédiger le Rapport annuel du Comité sur le suivi des constatations. J'ai été désignée par le Comité comme présidente du groupe de travail sur le règlement intérieur, chargé de réviser le règlement intérieur du Comité, afin d'aligner les règles de procédure à la pratique du Comité, en ce qui concerne l'examen des rapports périodiques des États parties et l'examen des plaintes individuelles. En ma qualité de Vice-présidente élue par les membres du Comité, j'ai présidé des séances du Comité et participé dans la prise des décisions sur les méthodes de travail, ainsi que sur des aspects administratifs et budgétaires du Comité.

b. Expertise juridique

- Membre du Conseil scientifique, Ministère des affaires étrangères, 2005-2008, 2017-2019
- Membre de la Cour d'arbitrage et de conciliation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2013 jusqu'à présent
- Membre du Conseil hellénique de nationalité, 2009-2010, 2013-2017
- Ministère de la Justice, membre du Comité pour la préparation de la législation d'application du Statut de la Cour pénale internationale, 2000-2012
- Membre de la Commission nationale pour l'application et la dissémination du droit international humanitaire, 2000-2012
- Sixième commission, Assemblée générale des Nations Unies, membre de la délégation hellénique, 1999-2008

c. Activités académiques

J'ai organisé et participé à de nombreuses conférences internationales portant sur divers sujets liés aux droits de l'homme, et j'ai été régulièrement invitée à participer à des conférences ou réunions organisées, entre autres, par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, la Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil de l'Europe.

- Société européenne pour le droit international, 15^{ème} Conférence annuelle: *Souveraineté: un concept en mouvement?*, Présidente du Comité d'organisation, Athènes 12-14 septembre 2019 [parmi les intervenants, des juges de la Cour européenne des droits de l'homme]
- Co-Convenor, Workshop on *Rethinking Reparations in International Law*, Lauterpacht Center for International Law, Université de Cambridge, 17-18 novembre 2017
- Co-Chair, International Law Association – Groupe d'étude: *Le contenu et l'évolution des règles d'interprétation*, 2015 jusqu'à présent
- Commission nationale pour l'application et la dissémination du droit international humanitaire, séminaire de formation, Athènes, 26-29 mai 2009
- International Law Association-Branche hellénique & Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme, Conférence sur *La Convention sur le génocide soixante ans après*, Athènes, 2008
- International Law Association-Branch hellénique et Institut de droit international public et relations internationales, Conférence sur *International Criminal Justice as a Mechanism for the Enforcement of International Law*, Thessaloniki, Grèce, 2006

Conférences/colloques/réunions:

- Présentation: *L'étranger, personne humaine chez Nicolas Valticos*, Journée d'étude de l'Institut de Hautes Études Internationales: *Grandes pages de la doctrine internationale: L'étranger*, Université Paris-II Panthéon-Assas, 15 février 2019
- *Human Rights Obligations and the UN Sustainable Development Goals*, Keynote, ILA Committee on the Role of International Law in Sustainable Natural Resource Management for Development, Conférence sur: *International Law & Sustainable Management of Natural Resources: Implementation Issues*, Université nationale et capodistrienne d'Athènes, 10 mai 2019
- *Présentation: Interpreting Human Rights: Between Universality and Pluralism*, Atelier organisé par PluriCourts: *Religion and Ethnicity*, Université d'Oslo, 4-5 octobre 2018

- Présentation: *Responsibility of States for Internationally Wrongful Acts in a Practical Context*, 29ème réunion informelle des conseillers juridiques, Nations Unies, New York, 22-23 octobre 2018
- Présentation: *The Universal Declaration of Human Rights at 70: Achievements and Challenges*, Société hellénique de droit international et des relations internationales, Colloque annuel: *droits de l'homme: Le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme*, Athènes, 20-22 décembre 2018 [en grec]
- Lecture: *Whose Authority? The UN Human Rights Committee and the Interpretation of the International Covenant on Civil and Political Rights*, Lauterpacht Research Centre for International Law, 2 February 2018
- Présentation: *Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les États membres du Conseil de l'Europe sont parties*, rapport présenté dans le cadre de la 5ème réunion du Groupe de rédaction sur la place de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique européen et international (DH-SYSC-II), septembre 2018

J'ai participé à des réunions du Comité des droits de l'homme avec la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Dans ces rencontres, les membres du Comité ont pu discuter et échanger des points de vue sur de nombreux sujets relatifs aux juridictions respectives.

- Réunion conjointe du Comité des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, San José, novembre 2018
- Réunion conjointe du Comité des droits de l'homme et de la Cour européenne des droits de l'homme, Genève, juillet 2016
- Réunion conjointe du Comité des droits de l'homme et de la Cour européenne des droits de l'homme, Genève, novembre 2019

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- **Professeure, Droit international public, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, depuis 2015**
- **Directrice du Centre de droit international, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, depuis 2015, www.athenspil.law.uoa.gr**
- **Directrice du Département d'études internationales, Faculté de droit, depuis 2019**
- **Directrice, Master II de droit international et européen, Faculté de droit, 2019-2020, 2020-2021**

b. Mandats électifs

- **Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2015-présent**
- **Vice-présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 2019-présent**
- Membre du Décanat, Faculté de droit, Université nationale & capodistrienne d'Athènes, 2014-2016

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

VI. Autres activités

- Kalliopi Koufa Foundation for the Promotion of International Law & Human Rights, membre du Conseil d'administration [www.koufafoundation.org]
- Société européenne de droit international (Présidente depuis septembre 2019; membre du Comité exécutif depuis 2015; Vice-Présidente, 2017-2019)
- Société française pour le droit international
- Hellenic Society of International Law & International Relations
- Branche hellénique, International Law Association (Présidente, 2002-2015)

- American Society of International Law

VII. Travaux et publications

Auteur de nombre d'ouvrages et d'articles publiés, ouvrages édités/coédités dans les domaines du droit international public, règlement des différends internationaux, fonction juridictionnelle, droit des traités, droit de la responsabilité internationale, et droits de l'homme, droit international humanitaire, droit pénal international. Sélection des travaux les plus représentatifs:

- *La jurisprudence de la Cour internationale de justice*, Paris, Pedone, 2008 (avec P.-M. Eisemann, Prix Charles Aubert-Droit 2008, Institut de France, Académie des Sciences Morales et Politiques)
- *La fonction juridictionnelle en droit international public*, Athènes, Nomiki Vivliothiki, 2014 [en grec]
- *La répression pénale des crimes internationaux*, Paris, Pedone, 2007
- “General Principles and International Human Rights Law” (avec M. Papadaki), in: M. Andenas, M. Fitzmaurice, A. Tanzi & J. Wouters (éds.), *General Principles and the Coherence of International Law*, Leiden/Boston, Brill/ Nijhoff, 2019, pp. 369-375
- “The UN Human Rights Committee, other UN Human Rights Treaty Bodies and Treaty Interpretation” (with P. Mercouris), in: ILA Study Group on the Content and Evolution of the Rules of Interpretation, *Interim Report*, 19-24 août 2018, Sydney
- “La succession d'États comme moyen de régulation des relations internationales”, in S. Cassella & L. Delabie (éds.), *Faut-il prendre le droit international au sérieux? Journée d'études en l'honneur de Pierre Michel Eisemann*, Paris, Pedone, 2016, pp. 33-40.
- “Judicial Activism and Judicial Self-Restraint: The PCIJ's *Lotus* Case”, in C. Tams & M. Fitzmaurice (éds.), *Legacies of the Permanent Court of International Justice*, Leiden/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2013, pp. 319-335
- “The Ambit and Limits of the Advisory Function of the International Court of Justice”, in E. Rieter & H. De Waele (éds.), *Evolving Principles of International Law. Studies in Honour of Karel C. Wellens*, Leiden/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2012, pp. 265-280
- La responsabilité internationale de l'État pour génocide: l'affaire du crime de génocide devant la CIJ”, in A. Yotopoulos & P. Pazartzis (dir.), *Le génocide revisité*, Athènes/Bruxelles, Ant. N. Sakkoulas/Bruylant, 2010, pp. 65-82
- “Le droit coutumier revisité: quelques remarques à propos de l'étude du CICR sur le droit international humanitaire”, in S. Perrakis & D. Marouda (éds.), *Armed Conflicts and International Humanitarian Law*, Athènes/Bruxelles, Ant. N. Sakkoulas/Bruylant, 2009, pp.183-198
- *La réparation dans le contentieux international*, cours à l'Académie de droit international de la Haye, session de juillet 2018 [à paraître au Recueil de *Cours de l'Académie de droit international*]

VIII. Langues

Langue	Lu			Écrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
– grec	X			X			X		
b. Langues officielles:									
– anglais	X			X			X		
– français	X			X			X		
c. Autre langue:									
– italien			X			X			X

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

X. Autres éléments pertinents

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques, République française. <http://www.athenspil.law.uoa.gr/people/director.html>

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élue juge à la Cour.

Annexe 3 – Michail PIKRAMENOS

CURRICULUM VITAE³

I. État civil

Nom, prénom: Michail Pikramenos, Vice-président au Conseil d'État, Professeur Associé de droit administratif de la Faculté de droit à l'Université Aristote de Thessalonique

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 11 octobre 1960, Athènes, Grèce

Nationalité: grecque

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- Diplôme de la Faculté de Sciences Politiques, Université Panteion d'Athènes (1982)
- Diplôme de la Faculté de Droit, Université Aristote de Thessalonique (1985)
- Diplôme de l'École Nationale d'Administration Publique, Section de Justice Administrative (1987-1989)
- Docteur de la Faculté de Sciences Politiques et Administration Publique, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (1991)
- Boursier de la Fondation des Bourses (1985-1991)
- Universitaire / Accès à des études postuniversitaires en Faculté de Droit, Université d'Oxford (1999-2000)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- **Depuis 1989** – Juge au Conseil d'État. Lors de la résolution des litiges administratifs, je m'occupe constamment des sujets concernant les droits, et spécialement de l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- **Depuis 2018** – Vice-président au Conseil d'État étant en service à la deuxième section comme Président suppléant, s'occupant des litiges fiscaux et douaniers
- 2006-2008 – Membre assistant à la Cour Suprême Spéciale et à la Cour Spéciale de l'article 88 de la Constitution

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- 1985–1987 – Boursier spécial post-universitaire au droit constitutionnel à l'Université d'Athènes. Domaine des sciences administratives, Département des sciences politiques et de l'administration publique. Boursier de l'Institution des Bourses de l'État (I.K.Y.)
- 1994–1995 – Membre du personnel enseignant d'École Nationale de Administration Publique. Cours: Matières spécifiques du droit administratif (Méthodologie de la formation des documents publics/droit constitutionnel)
- 2013–2014 – Président du groupe de travail du ministère de la justice pendant la présidence de la Grèce à l'Union Européenne (1er semestre de 2014). Sujet: Évaluation de l'efficacité de la Justice (Justice Scoreboard)

3. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

- Depuis 2008 – En 2008 j'ai été élu lecteur et en 2018 professeur associé du droit administratif à la Faculté de droit à l'Université Aristote de Thessalonique. Au cours de la «Procédure Administrative» j'enseigne la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme pour les garanties du procès équitable. J'ai aussi enseigné les droits de l'homme à la lumière de la Constitution et de la Convention Européenne des droits de l'homme.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- 2006–2007 – Coordinateur de la Commission des Relations Internationales du Conseil d'État
- 2009–2010 – Membre de groupe d'étude scientifique du ministère de l'Intérieur. Sujet: Élaboration et rédaction des principes généraux et du cadre pour la réorganisation administrative du pays («Programme Kallikratis») décentralisation administrative et administration locale
- **Depuis 2011 – Représentant suppléant de la Grèce au groupe des experts de l'Assemblée des Autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe**
- **Depuis 2015 – Membre du Conseil scientifique de la Revue scientifique «Cahiers de Sciences Politiques»**
- **2019–2020 – Enseignant au département de Sciences Politiques de l'Université Aristote de Thessalonique, ayant comme objectif la «Gouvernance et développement régionale»**

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

A. Activités comme Juge, Expert, Membre du Comité Législatif, Professeur d'Université, Directeur Général de l'École Nationale des Juges et Représentant de Grèce des Organisations Européennes

- **Depuis 1989** – Juge au Conseil d'État. Lors de la résolution des litiges administratifs je m'occupe constamment des sujets concernant les droits de l'homme et spécialement de l'interprétation et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Notant à titre purement indicatif:
 - ° Rapporteur de la composition de l'assemblée plénière pour la relation entre le procès disciplinaire et le procès pénal au droit disciplinaire des agents de la police à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme (décision du Conseil d'État 4662/2012).
 - ° Membre de la composition de l'assemblée plénière pour l'enseignement du cours de religion aux écoles à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme, énonçant opinion minoritaire (décisions du Conseil d'État 1749-1750/2019, 660/2018).
 - ° Membre de la composition de l'assemblée plénière pour la résolution du sujet *ne bis in idem* concernant des litiges fiscaux à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme (sanction pénale et administrative).
 - ° Président à la deuxième section du Conseil d'État aux affaires en rapport avec la présomption d'innocence à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme (décisions du Conseil d'État 537, 297, 70/2019).
 - ° Rapporteur des affaires liées aux raisons concernant la violation de l'article premier du premier protocole additionnel (décisions du Conseil d'État 2461, 2462/2018, 3154/2014).
 - ° Rapporteur des affaires liées aux sujets concernant l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme pour le procès équitable (décisions du Conseil d'État 2457/2018, 3253/2017, 3508-3507/2013).
 - ° Rapporteur d'une affaire concernant le régime disciplinaire des militaires (décision du Conseil d'État 177/2006).
 - ° Président ou membre de la composition de la deuxième section du Conseil d'État aux affaires liées au principe *ne bis in idem* (décisions du Conseil d'État 407-406/2019, 297/2019, 2103, 1104, 1103, 1102/2018).
- 2000–2003 – Expert au Centre du droit constitutionnel européen (Institution de Themistocles et Dimitris Tsatsos). Je me suis occupé de la justice et des droits de l'homme. J'ai participé aux réunions avec des juristes d'origine des pays de l'Europe de l'Est. Sujet: L'administration de la justice/Jurisprudence des cours grecques par rapport à la Convention européenne des droits de l'homme.

- 2001–2007 – Membre du personnel enseignant de l'École Nationale des Magistrats. Cours: La Convention européenne des droits de l'homme / Droit constitutionnel.
- 2002–2005 – Président de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la Justice, de la Transparence et des droits de l'homme. Sujet: Élaboration et introduction des mesures législatives indispensables pour que la législation nationale grecque s'adapte à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.
- 2011 – Président de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la justice, de la transparence et des droits de l'homme. Sujet: Formation de mécanisme national pour le délai raisonnable et la rédaction d'un plan d'action au niveau national.
- 2012 – Membre de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la réforme administrative et du gouvernement en ligne. Sujet: Droit disciplinaire des fonctionnaires (loi n° 4057/2012).
- 2013–2016 – Directeur général à l'École Nationale des Magistrats. Dans le cadre de formation du Programme d'Études j'ai enrichi le cours en mettant l'accent sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et j'ai organisé une série des séminaires visant non seulement à l'éducation mais aussi à la formation.
- 2013–2016 – Représentant de la Grèce au comité du pilotage (Steering Committee) du Réseau Judiciaire Européen. Parmi autres sujets: L'éducation des juges par rapport aux droits de l'homme et l'état de droit.
- 2008–2019 – En 2008, j'ai été élu lecteur et en 2018 professeur associé du droit administratif de la Faculté du droit à l'Université Aristote de Thessalonique, enseignant, parmi d'autres cours, le cours des droits de l'homme à la lumière de la Constitution et de la Convention européenne des droits de l'homme.

b. Activités comme Représentant de la Grèce au Conseil de l'Europe

- 2005–2006 – Représentant de la Grèce au programme HELP du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- 2011–2018 – Représentant de la Grèce à la Commission Européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)
- 2017–2018 – Représentant du Conseil d'État au Réseau des Cours Suprêmes de la Cour européenne des droits de l'homme

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- 1996–1999 – Collaborateur spécial (d'après une décision du Conseil Supérieur de la Magistrature) au Bureau du conseiller juridique du Premier Ministre. Sujet: Études des matières de légalité concernant la fonction gouvernementale et matières spéciales concernant la politique législative.
- 1996–1998 – Membre de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la culture. Sujet: Rédaction de projet de loi concernant «La protection du patrimoine culturel» (Loi n° 3028/2002).
- 2002–2005 – Président de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la Justice, de la transparence et des droits de l'homme. Sujet: Élaboration et introduction des mesures législatives indispensables pour que la législation nationale grecque s'adapte aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.
- 2011 – Président de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la Justice, de la transparence et des droits de l'homme. Sujet: Formation du mécanisme national pour le délai raisonnable et rédaction d'un Plan d'Action au niveau national (Loi n° 4055/2012).
- 2013–2016 – Directeur général à l'École Nationale des Magistrats pendant 2013-2016. Dans le cadre de la formation du Programme d'Études, j'ai introduit le cours pour les droits et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

- 2017–2018 – Membre de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la Justice, de la transparence et des droits de l'homme. Sujet: Rédaction de projet concernant le Code de Procédure de la Cour des Comptes.
- 2017-2018 – Membre de la commission spéciale d'élaboration des lois du ministère de la Justice, de la transparence et des droits de l'homme. Sujet: Rédaction du Code de l'organisation judiciaire.

b. Mandats électifs

- 2016–2018 – Membre du conseil d'administration de l'Union des Magistrats du Conseil d'État.
- 2001–2002 – Secrétaire général du conseil d'administration de l'Union des Magistrats du Conseil d'État
- 1992–1993 – Membre du conseil d'administration de l'Union des Magistrats du Conseil d'État.
- 2017–2020 – Président de la Société des fonctionnaires judiciaires grecs pour la démocratie et les libertés (la Société est membre du MEDEL)

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités

- Collaborateur scientifique à la Revue "Theoria kai praxi dioikitikou dikaiou" («La théorie et la pratique du droit administratif»)
- Représentant du Conseil d'État aux conférences internationales scientifiques
- Membre de l'Association des constitutionnalistes grecs
- Membre du Conseil scientifique de l'Institut du droit pour la protection de la vie privée, des données privées et de la technologie
- Membre du Conseil scientifique de l'Institut pour la Justice et le Développement

VII. Travaux et publications

- Auteur de 8 ouvrages
- Introduction et édition de 2 ouvrages (recueil de textes)
- Contribution à 2 ouvrages (recueil des textes): j'ai été l'auteur d'un chapitre

Auteur de 45 articles publiés.

- Le problème de l'application des actes administratifs par l'administration à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne de Strasbourg (dans le volume des actes de la conférence scientifique: «Théorie et pratique administrative», Maison d'édition Sakkoulas, Athènes-Thessalonique, 2007, p. 769-784).
- La relation entre le procès disciplinaire et le procès pénal au regard de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), dans le volume: «La Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil d'État dans un dialogue permanent», Maison d'édition Sakkoulas, Athènes-Thessalonique, 2013.
- «La Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil d'État dans un dialogue permanent», (éditeur: M. Pikramenos), Maison d'édition Sakkoulas, Athènes-Thessalonique, 2013.
- L'organisation et l'efficacité de la justice. L'expérience européenne. Introduction et édition: Michael Pikramenos, Maison d'édition Nomiki Vivliothiki, 2015.
- La relation entre la justice et le développement économique comme une priorité politique de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe (Revue: Εφημερίδα 4/2016, p. 437-445).
- Carte judiciaire et gestion du temps judiciaire aux cours administratives. Les politiques publiques européennes pour la réforme du système judiciaire, Maison d'édition Nomiki Vivliothiki, 2017.

- Prohibition des discriminations et fonctions publiques. Le Conseil d'État et l'interprétation des règles nationales et des règles communes de l'UE, Revue: Efarmoges Dimosiou Dikaïou, n° II/2017.
- Le cadre international et européen des principes et des propositions pour l'organisation de la justice, l'indépendance judiciaire, la déontologie et le statut officiel des magistrats et son intégration au système judiciaire grec, dans le volume collectif: «L'administration de la justice comme pilier déterminant d'un état transparent», Maison d'édition Nomiki Vivliothiki, 2018.
- La contribution de la formation judiciaire dans l'approche de la jurisprudence européenne par le juge national (Actes de la 9ème Convention européenne des droits de l'homme, organisée par le Centre international des droits de l'homme LIBERTAS et le Centre du droit international de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, avec sujet principal: «Le dialogue des juges. Interactions entre les cours nationales et internationales», Maison d'édition Sakkoulas, 2019).
- La confiance publique et la justice dans une société démocratique (en cours de la publication dans le volume de la Cour européenne des droits de l'homme à l'honneur du Président Linos-Alexandre Sicilianos).

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
– grecque	X			X			X		
b. Langues officielles:									
– anglais	X			X			X		
– français		X			X			X	

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme qu'au cas où je n'aurais pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une des langues officielles, je suivrai des cours de langue intensifs.

X. Autres éléments pertinents

Familiarité avec l'utilisation de l'ordinateur.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élu juge à la Cour.